Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

pour les structures culturelles

La structure culturelle IL SOGNO A.S.B.L.,
ayant son siège social à l'adresse 14 Rue du Couvent, L-1363 Howald,
enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F10672
(à biffer si non applicable), représentée par Hervé Sogne,
actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom : Hervé Sogne
Fonction : Président
Date : 3 novembre 2025
Cachet :

Nom : Louise Maignien épouse Raskin
Fonction : Trésorière

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture